



A CONSERVER !!!!



Association Sportive Saint-Charles 2023-2024

L'Association Sportive (AS) Saint-Charles propose pour la saison 2023-2024 le programme des différentes activités sportives accompagné d'un coupon d'inscription. (Vous pourrez imprimer le formulaire d'inscription qui se trouve sur école directe dans la rubrique espace de travail collaboratif de la classe de votre enfant puis dossier AS).

Cette pratique qui s'adresse aux élèves volontaires, a pour objectif d'offrir une formation complémentaire ou spécifique sur une ou plusieurs activités. Autour de ce projet commun nous développons **les valeurs d'assiduité, de fair-play, de respect, d'épanouissement personnel pour vivre ensemble une belle année sportive.**

Informations pratiques : **Une Cotisation annuelle de 30€, (sauf la plongée) donnant accès à toutes les activités.**

Les élèves pourront faire un essai dans chaque activité(hors plongée) **la semaine du 18 septembre** . L'AS débutera officiellement à partir du **lundi 25 septembre**.

- Les élèves inscrit à l'AS sur le temps de la pause méridienne, sont prioritaires pour passer au self.

NOUVEAUTE !!

Séjour SKI : les élèves inscrits à l'AS, pourront participer au stage de ski qui aura lieu à la Plagne du 29 janvier au 2 février 2024 au centre UCPA 1800. Modalités et inscriptions début octobre 2023.

<u>FOOTBALL</u> Mr FRANCO	Mardi : de 12h05 à 12h50 Jeudi : de 12h05 à 12h50	Stade du collège
<u>BADMINTON</u> Mme MARION/Mme SIBUE	Lundi : T1 : 12h30 -13h45 T2 : 12h30-13h T3 : 12h30-13h40	Salle Mercier
<u>TENNIS DE TABLE</u> Mr ALARDON	Mardi : 11h50 -12h50	MERCIER
<u>PLONGEE</u> Mme SIBUE	Vendredi 18h40-20h40 tous les 15 jours, selon calendrier + sortie en mer en juin. Réservée aux 4^e, 3^e. Réunion mi -septembre (à confirmer) au collège (salle d'arts plastiques).	PISCINE ORIGAMI Rillieux
<u>BASKETBALL</u> Mr ALARDON	Jeudi : 12h05-12h50 ;	Stade du collège



A RETOURNER AU PROFESSEUR D'EPS !!

COUPON D'INSCRIPTION 2023-2024 ASSOCIATION SPORTIVE

(A remplir et à renvoyer via école directe ou à remettre sous enveloppe au Professeur d'E.P.S. de votre enfant)

NOM, prénom de l'ElèveDate de naissance.....

Classe.....Professeur E.P.S. de la classe.....

Nom des Parents ou responsables :

Tél. Portable	Tél. Travail

Montant versé pour l'inscription 30€ (Par chèque à l'ordre de l'A.S. St Charles.) **une seule cotisation. Plongée : tarif particulier**

voir document spécifique suite réunion mi septembre. Cocher la ou les cases souhaitées :

	<u>FOOTBALL</u> Mr FRANCO	Mardi : de 12h05 à 12h50 Jeudi : de 12h05 à 12h50	Stade du collège
	<u>BADMINTON</u> Mmes MARION/SIBUE	Lundi : T1 : 12h30 -13h45 T2 : 12h30-13h T3 : 12h30-13h40	Salle Mercier
	<u>TENNIS DE TABLE</u> Mr ALARDON	Mardi : 11h50 -12h50	MERCIER
	<u>PLONGEE</u> _Mme SIBUE	VENDREDI tous les 15 jours + Sortie mer. Réservée aux 4^e, 3^e. Dossier spécifique pour la plongée.	PISCINE origami Rillieux
	<u>BASKETBALL</u> _Mr ALARDON	Jeudi : 12h05-12h50	Stade du collège

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Père, Mère, Tuteur, Représentant légal (1), autorise (2) à participer aux activités de l'Association Sportive du collège Saint-Charles et autorise le Professeur responsable , à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale (3).

J'accepte en cochant cette case que des données à caractère personnel (type photos) puissent faire l'objet d'un traitement potentiel (site internet du centre scolaire, de l'AS et site de l'UGSEL).

Fait à

le

Signature(s)

(1) : Rayer la mention inutile – (2) : Indiquer le nom et le prénom du licencié – (3) : Rayer en cas de refus d'autorisation.